

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Regroupement entre la Caisse Desjardins du Littoral gaspésien et la Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien: les membres votent pour le statu quo

Le 14 septembre 2026 — À l'occasion des assemblées générales extraordinaires tenues les 8 et 9 septembre derniers, les membres des caisses Desjardins du Littoral gaspésien et du Centre-sud gaspésien ont été invités à se prononcer sur un projet de regroupement. Au terme du vote, 57,72 % des membres de la Caisse Desjardins du Littoral gaspésien et 51,82 % des membres de la Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien se sont dits favorables au projet. Puisque l'appui minimal requis pour aller de l'avant était de 66,67 %, le regroupement ne se concrétisera pas.

L'objectif du regroupement proposé était la création d'une nouvelle Caisse, la Caisse Desjardins du Grand-Littoral gaspésien, qui aurait compté plus de 20 000 membres desservis dans quatre places d'affaires.

Les membres du conseil d'administration des deux caisses concernées respectent l'opinion des membres et le processus démocratique. Ils demeurent convaincus que ce regroupement constituait pour les deux caisses un projet rassembleur qui permettait de répondre aux défis actuels et de l'avenir.

Les deux organisations sont déterminées à maintenir une offre de services financiers de grande qualité à leurs membres et de continuer à travailler en collaboration pour que Desjardins demeure un leader financier incontournable dans la région.

-30-

Source :



Robert Nicolas
Président
Caisse Desjardins du Littoral gaspésien
Tél. : 418 385-2247



Marlyne Cyr
Présidente
Caisse populaire Desjardins du Centre-sud
gaspésien
Tél. : 418 689-3351